



Assemblée  
Point 2

A/119/2-P.3  
11 octobre 2008

**EXAMEN DE DEMANDES EVENTUELLES D'INSCRIPTION  
D'UN POINT D'URGENCE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE**

**Demande d'inscription d'un point d'urgence à  
l'ordre du jour de la 119<sup>ème</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire  
présentée par la délégation du Mexique**

En date du 11 octobre 2008, le Secrétaire général a reçu de la délégation du Mexique une demande d'inscription à l'ordre du jour de la 119<sup>ème</sup> Assemblée d'un point d'urgence intitulé :

"La nécessité d'une réforme du système financier dans le monde entier".

Les délégués à la 119<sup>ème</sup> Assemblée trouveront en annexe le texte de la communication par laquelle cette demande a été présentée (Annexe I), ainsi qu'un mémoire explicatif (Annexe II) et un projet de résolution (Annexe III) à l'appui.

La 119<sup>ème</sup> Assemblée sera appelée à se prononcer sur la demande de la délégation du Mexique le lundi 13 octobre 2008.

Aux termes de l'Article 11.1 du Règlement de l'Assemblée, "tout Membre de l'Union peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Pareille demande doit être accompagnée d'un bref mémoire explicatif et d'un projet de résolution qui définissent clairement la portée du sujet visé par la demande. Le Secrétariat communique d'urgence à tous les Membres la demande et les documents qui l'accompagnent".

De plus, l'Article 11.2 du Règlement de l'Assemblée dispose que :

- a) une demande d'inscription d'un point d'urgence doit porter sur un événement majeur de portée internationale sur lequel il paraît nécessaire que l'UIP prenne position. Pour être acceptée, pareille demande doit obtenir en sa faveur les deux tiers des suffrages exprimés;
- b) l'Assemblée ne peut inscrire à son ordre du jour qu'un seul point d'urgence. Si plusieurs demandes obtiennent la majorité requise, celle ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages positifs est acceptée;
- c) les auteurs d'au moins deux demandes d'inscription d'un point d'urgence peuvent regrouper leurs propositions de manière à n'en présenter qu'une, pour autant que les propositions initiales portent sur le même sujet;
- d) le sujet d'une proposition retirée par ses auteurs ou rejetée par l'Assemblée ne peut figurer dans le projet de résolution concernant le point d'urgence, à moins d'être précisément mentionné dans la demande et dans le titre du sujet adopté par l'Assemblée.

**COMMUNICATION ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE CHEF DE LA DELEGATION DU MEXIQUE**

Mexico, le 11 octobre 2008

Monsieur le Secrétaire général,

La délégation mexicaine à la 119<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Genève souhaite proposer le point d'urgence ci-après :

"La nécessité d'une réforme du système financier dans le monde entier".

Vous trouverez ci-joint le texte d'un mémoire explicatif et d'un projet de résolution pour examen par l'Assemblée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

(Signé)

Sénatrice Rosario Green  
Chef de la délégation du Mexique

## LA NECESSITE D'UNE REFORME DU SYSTEME FINANCIER DANS LE MONDE ENTIER

### *Mémoire explicatif présenté par la délégation du Mexique*

L'ampleur de la crise dans la plus grande économie du monde est apparue de plus en plus clairement au fil des dernières semaines et nous assistons à la débâcle d'établissements de prêt et d'assurance qui, il y a peu encore, étaient considérés comme des modèles au sein du système financier international.

Face à cette situation, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a lancé une opération de sauvetage d'un montant de 700 milliards de dollars pour tenter d'inverser une tendance caractérisée par une croissance inouïe de la consommation, alimentée par une politique budgétaire et financière qui favorisait l'endettement des entreprises, des banques, de l'Etat et du public en général, le portant à des niveaux sans précédent.

Les causes de cette situation, dont les proportions sont de plus en plus catastrophiques au fil des jours, sont imputées à la gestion spéculative et à la déréglementation des opérations financières.

Au vu de ce qui précède, on peut affirmer que la crise économique aux Etats-Unis a cessé d'être une virtualité pour devenir une réalité dont les effets se propagent au reste du monde, comme en témoigne déjà le nombre des institutions financières européennes que les gouvernements de leurs pays entreprennent de sauver.

La crise influe considérablement sur le comportement économique des familles dans les pays développés et elle aura des effets dévastateurs sur la consommation et, partant, des répercussions sur l'économie des pays émergents en affaiblissant les principaux marchés auxquels ces pays destinent leurs exportations. En ce sens, la situation délicate dans laquelle se trouve l'Organisation mondiale du commerce revêt une importance particulière, puisque les négociations du Cycle de Doha se trouvent dans l'impasse.

Le ralentissement brutal de l'économie aura également des répercussions sur les taux de chômage, ce qui se traduira directement par la diminution des transferts de fonds des migrants travaillant dans les pays développés, dont le montant a commencé à baisser sensiblement.

Au cœur de la conjoncture actuelle se trouve une crise de confiance, alors que la confiance est indispensable au bon fonctionnement des finances mondiales, régionales et nationales. Le moment est venu de réfléchir à la manière dont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale orientent l'économie des pays émergents, auxquels ils ont imposé à maintes occasions des examens sévères et des critères de gestion "orthodoxes" reposant sur des principes nés dans les pays développés, en particulier les Etats-Unis. Il suffit de rappeler l'insistance avec laquelle ils ont demandé le strict respect des critères énoncés dans le "Consensus de Washington" pendant les années 1990.

Il est vraiment paradoxal que les pays les plus respectueux des diktats du système de Bretton Woods, au nombre desquels figurent divers pays émergents, soient exposés aux conséquences de l'absence de règles et de contrôle, précisément dans les pays qui sont à l'origine de ces critères.

Les problèmes créés par la crise ne se limitent cependant pas aux domaines économique ou financier et ont des ramifications, potentiellement très déstabilisantes, dans les sphères sociale et politique. A titre d'exemple, il suffit de souligner la montée des pressions migratoires qui découlent de la détérioration des conditions de travail et des revenus dans les pays dont les migrants proviennent traditionnellement, à un moment où les pays d'accueil sont moins à même de les recevoir.

D'autres domaines d'action pourraient souffrir sérieusement de la crise, selon que des ressources financières sont ou non disponibles au niveau mondial, à savoir la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et les mesures visant à enrayer les changements climatiques, sans parler du soutien aux stratégies de sécurité sous leurs divers aspects.

Le moment est sans aucun doute venu d'engager une réflexion sérieuse sur les enseignements que l'économie mondialisée devra tirer de la crise financière actuelle qui, malheureusement, s'éternise. Au-delà des mesures d'urgences prises non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans l'Union européenne et ailleurs, il faudra impérativement aller à la racine du problème et engager un débat approfondi sur la nécessaire réforme du système financier international. Lors de cette analyse, en plus de dresser le bilan des institutions de Bretton Woods, on devra aussi s'intéresser aux activités de la Banque des règlements internationaux (BRI), la plus ancienne institution financière mondiale, qui sert de banque aux banques centrales de nombreux pays. Cette analyse et les solutions qui seront adoptées devront être multilatérales et faire intervenir tous les pays.

Enfin, il y a lieu de souligner que la crise financière se conjugue à d'autres situations difficiles pour tous les pays, à savoir les crises énergétique et alimentaire. C'est en fonction de ces crises que l'on devra reconstruire le système financier mondial afin d'éviter que ne continue à proliférer ce que l'on pourrait appeler des synergies négatives.

## LA NECESSITE D'UNE REFORME DU SYSTEME FINANCIER DANS LE MONDE ENTIER

### *Projet de résolution présenté par la délégation du MEXIQUE*

La 119<sup>ème</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire,

*considérant* l'importance qu'ont les parlements pour la stabilité, la sécurité et le développement de leurs pays respectifs,

*consciente* de la menace que la crise actuelle fait peser sur la prospérité des nations et sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement,

*consciente en outre* que l'interdépendance engendrée par la mondialisation de la quasi-totalité des processus tend à éliminer les barrières entre les nations quand il s'agit des effets négatifs d'une crise de l'ampleur de celle que le monde affronte aujourd'hui,

*sachant* que le caractère mondial de la crise actuelle appelle une réflexion qui soit elle aussi mondiale en vue d'élaborer des solutions fondées sur une large coopération internationale.

1. *prie instamment* les gouvernements de tous les pays de prendre les mesures nécessaires pour organiser dans les plus brefs délais un débat général sur la situation financière internationale et ses conséquences économiques, sociales et politiques, afin d'examiner la faisabilité de créer un groupe de travail composé de représentants des puissances économiques et des principaux pays émergents, lequel entreprendrait immédiatement un processus d'analyse et de réforme du système financier international et mettrait en place les mécanismes nécessaires pour tenir compte des attentes et des apports du reste de la communauté internationale, sans pour autant méconnaître l'importance de l'attention que chaque pays doit porter à l'efficacité des régulations politiques nationales affectant la crise;
2. *appelle* le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux à procéder à une révision critique en profondeur de leurs critères d'action et à en soumettre les résultats à l'examen du groupe de travail proposé;
3. *exhorte* tous les gouvernements et toutes les instances internationales à étudier les facteurs qui aggravent la crise, en particulier, ceux qui se rapportent à l'énergie, à l'alimentation et à la libéralisation du commerce international.